

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUINZE et le 26 FEVRIER à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 20 février 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. Michel BREAN - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAU-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mme Béatrice BADETS - M. Bertrand GAUFRYAU - Mmes Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - M. Pascal DAGES - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - M. Grégory RENDE - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Anne SERRE - M. Dr Philippe DUCHESNE - M. Bruno CASSEN - M. Julien DUBOIS

POUVOIRS :

- Mme Anne SERRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
- M. Dr Philippe DUCHESNE donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR
- M. Bruno CASSEN donne pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI
- M. Julien DUBOIS donne pouvoir à M. Grégory RENDE

SECRETARE DE SEANCE : M. Alexis ARRAS

OBJET : FESTIVAL DE LA PHOTOGRAPHIE 2015 : PROGRAMME, TARIFS, PLAN DE FINANCEMENT, DEMANDE DE SUBVENTION

La politique culturelle menée par la Ville de Dax s'attache à rendre l'art accessible au plus grand nombre mais également à permettre au public d'être acteur de ces animations culturelles proposées tout au long de l'année.

La Ville de Dax développe, depuis plusieurs années, un projet autour de la photographie dans lequel chacun peut se reconnaître et qui contribue au dynamisme et à l'attractivité de notre ville.

La cinquième édition du Festival de la Photographie de Dax sera organisée du 30 mai au 26 juillet 2015 et se déclinera sous différentes formes artistiques, éducatives et ludiques.

Au cours de ce festival, le public pourra découvrir des expositions d'artistes renommés mais également d'amateurs et participer à un certain nombre d'animations.

Le programme détaillé ainsi que les tarifs de ce festival sont détaillés en annexe.

Le budget prévisionnel s'élève à 54 500 € et le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	54 500 €
direction et coordination artistique	3 000 €
droits d'auteurs	6 000 €
tirage encadrement	17 500 €
transport	5 000 €
hébergement, restauration,	8 000 €
animations	3 000 €
divers	5 000 €
communication	7 000 €
RECETTES	54 500 €
Recettes propres	2 000 €
Subvention Conseil Général des Landes	5 000 €
Ville de Dax	47 500 €

Les crédits correspondants aux dépenses et recettes seront inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2015, service culture.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE DR STEPHANE MAUCLAIR, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le programme du festival de la photographie 2015,

APPROUVE le budget et le plan de financement présentés ci-dessus,

FIXE les tarifs relatifs à cette manifestation tels que présentés en annexe,

SOLLICITE une subvention à son taux maximum auprès du Conseil Général des Landes,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce festival.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20150226-1-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**

Affichée le : 02 Mars 2015

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».